



**L'Europe sur le bassin de la Loire,
une chance pour tous.**



Risque d'inondation, tourisme et culture, biodiversité...

**PROGRAMME OPÉRATIONNEL INTERRÉGIONAL
BASSIN DE LA LOIRE 2014-2020**

EVALUATION D'IMPACT PORTANT SUR LE VOLET R&D&I et ENTREPRISES DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL FEDER-FSE-IEJ CENTRE-VAL DE LOIRE 2014-2020

Évaluation réalisée en 2020 par EDATER pour apprécier la contribution d'une partie de l'axe 2 du PO interrégional au développement économique touristique, via la Priorité d'investissement 6.c, OS 2 Augmenter les retombées économiques à travers de nouveaux produits touristiques et culturels.

Obligation réglementaire, elle s'est déroulée à un moment charnière entre les deux programmations, dans un contexte de crise sanitaire et de conséquences incertaines sur l'innovation et la compétitivité régionale.

Synthèse de l'évaluation

47 projets soit 6,5M€ de soutien. Le soutien s'élève à 25,2% du cout total des projets (25,8M€)

Les projets se concentrent notamment en aval et amont de La Loire ainsi que le Val de creuse et le Berry.

Les opérations apparaissent plus nombreuses et variées en Loire-Atlantique, plus orientées sur l'émergence et la consolidation de nouvelles destinations dans la Creuse, sur la promotion en Indre-et-Loire et concentré sur l'aménagement de vélo routes dans la Loire, le Cher et le Puy-de-Dôme.

Les opérations ont généralement permis de conforter une mobilisation collective interterritoriale ou encouragées des collectivités à se regrouper et à s'engager dans l'élaboration d'une stratégie de développement touristique commune, sur des secteurs identifiés dans la stratégie Plan Loire.

20 opérations d'aménagement pour près de 6M€, le taux de cofinancement, s'élève à près de 30%, et constitue une part substantielle du coût total de ces projets qui peuvent être très coûteux (franchissements, ...) :

- ✓ Principalement des infrastructures vélo-routes, des sites patrimoniaux ou culturels
- ✓ Des interventions concentrées sur les tracés interrégionaux, en amont de la Loire et le long des affluents afin de compléter le parcours de l'Eurovélo 6 ou encore la jonction avec d'autres grands itinéraires (Eurovélo 1, Grande Traversée du Massif central à VTT, Via Fluvia, ...)



- ✓ Va permettre **la création ou l'aménagement de plus de 190 km de vélo-routes voies vertes**
- ✓ **Potentielles retombées économiques estimées pour ces nouveaux itinéraires à 4,5 M€ /an**
- ✓ 82 emplois directs générés par ces dépenses
- ✓ Un **impact économique global** (chaîne de valeur) **de plus de 12 M€ /an**
- ✓ **Amélioration de la sécurité des cyclistes**, développement de l'usage du vélo et **amélioration du continuum écologique**
- ✓ **Augmentation de la fréquentation** sur ces nouveaux tracés et plus globalement sur l'axe de l'EV6 (+33% entre 2014 et 2019)

12 opérations soutenant le marketing touristique ou événementiel permettant de renforcer l'attractivité de l'axe ligérien

+

15 opérations soutenant l'ingénierie et le conseil permettant la structuration, diversification et l'émergence de nouvelles destinations

- ✓ Ont permis **la continuité dans la mise en valeur du bassin ligérien**, la facilitation du transfert des visiteurs d'un site à l'autre et d'une région à l'autre (ex : la Vallée des peintres) et la **création d'un jalonnement touristique du territoire** autour de thèmes communs (Démarche « Eau et paysages ») et la création d'une culture commune partagée par l'ensemble des acteurs socio-économiques du bassin.
- ✓ **Une augmentation de la fréquentation touristique sur le bassin de la Loire** : hausse des nuitées supérieure sur l'Axe Loire qu'en France métropolitaine (Insee, 2020), et évolution positive des visites entre 2015 et 2019 (+17,5% en CVL ; +21% en PDL, d'après les rapports annuels des CRT).

Enjeux et préconisations pour 2021-2027

L'articulation du POI avec les autres financements constitue un enjeu fort pour 2021-2027 avec :

- ✓ D'un côté des montants conséquents, potentiellement concurrents (impossibilité de cofinancement) issus du plan de relance national et contractualisations territoriales mais sur une période courte
- ✓ De l'autre, des ressources propres de plus en plus réduite pour les plus petites collectivités (interrogation sur le taux de cofinancement mobilisable sur 2021-2027)

❖ Préconisations sur la stratégie globale du programme

- ✓ Reconduire une enveloppe tourisme comparable à la période 2014-2020, pour réaliser le potentiel de développement touristique, en particulier de pleine nature
- ✓ Adapter le périmètre d'intervention à la géographie touristique : logique d'itinéraire tourisme ou encore développement du tourisme nautique à renforcer (affluents et canaux de la Loire)

❖ Préconisation sur la dimension « gouvernance-animation »

- ✓ Financer une animation (type comité d'itinéraire) pour assurer la continuité territoriale, la synchronisation des calendriers, l'optimisation des co-financements et si besoin ingénierie aux porteurs

❖ Sur la dimension « mise en œuvre »

- ✓ Simplification de la gestion, via notamment la mobilisation d'option de coût simplifié (taux ou montant forfaitaires)
- ✓ Sécurisation des projets d'infrastructure en soutenant les dossiers suffisamment stabilisés et sécurisés ; si besoin en financement sous forme forfaitaire la partie ingénierie
- ✓ Encourager, dans le cas de faisceau de plusieurs projets, la création d'une structure porteuse (GIE/GIP voire SPL) en vue d'un partage de compétences et une pérennisation des partenariats.